

**NOTES D'ALLOCUTION
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION DU SERVICE FUNÉRAIRE ANNUEL
À LA MÉMOIRE DES PARLEMENTAIRES DÉCÉDÉS**

**OTTAWA
LE 10 JUIN 2013**

Président Scheer,

Chers collègues et ex-parlementaires,

Distingués invités,

Chers proches et amis,

Bienvenue au Sénat, lieu où se réunissent officiellement la Couronne, le Sénat et la Chambre des communes lorsque la présence des trois éléments constitutifs du Parlement est requise en un même endroit. Cette enceinte est également le lieu de cérémonies solennelles et importantes telles que le discours du Trône, la sanction royale et la cérémonie du jour du Souvenir.

Il s'agit donc d'un endroit unique au Canada, qui se prête tout à fait à une rencontre comme celle d'aujourd'hui qui vise à honorer la mémoire des parlementaires décédés au cours de la dernière année. La contribution de ces parlementaires à la vie publique et au pays est souvent allée au-delà de leur mandat officiel sur la Colline du Parlement. En effet, une fois leur mandat terminé, bon nombre des parlementaires auxquels nous rendons hommage aujourd'hui ont continué à servir les Canadiens et les Canadiennes par l'entremise de l'Association canadienne des ex-parlementaires, un organisme voué à la promotion de la démocratie non seulement au Canada, mais aussi dans le monde entier.

Comme vous le savez, les parlementaires possèdent des compétences très variées et ils travaillent fort pour assurer le bon fonctionnement du Parlement et contribuer à l'amélioration du pays et du monde entier.

Même si les efforts que ces parlementaires ont consentis, leur dévouement et leur engagement à poursuivre des idéaux nobles vont nous manquer cruellement, l'heure n'est pas à la tristesse, mais à la célébration : célébration de leurs nombreuses réalisations, du temps et de l'énergie qu'ils ont donnés sans compter et du service impeccable qu'ils ont fourni au pays.

Par la profondeur de leur engagement envers leurs collectivités et leurs familles, ils ont eu une influence sur nos vies et sur la vie des gens qu'ils ont rejoints par leur action, au pays et à l'étranger.

Faisons en sorte que le service commémoratif d'aujourd'hui soit non seulement un jour de célébration, mais aussi un jour de renouveau. Pour rendre vraiment hommage aux parlementaires que nous avons perdus, il nous revient de puiser dans leurs accomplissements la force, le courage et l'inspiration dont nous avons besoin pour relever les défis à venir.

Au nom de toutes les personnes réunies ici aujourd'hui, je remercie nos chers collègues disparus des sacrifices qu'ils ont faits pour le pays et pour l'avancement de la paix et de la justice au Canada et dans le monde.